# Fiche de poste de
# Directeur Général Adjoint au CHU de NICE et Centre Hospitalier de Tende

**Centre hospitalier (ou direction commune) :**
Centre Hospitalier Universitaire de Nice et Centre Hospitalier de Tende

**Adresse :**
Direction Générale - Hôpital de Cimiez - 4 avenue Reine Victoria - 06202 NICE Cedex 1

**Accès par :**
Voie de mutation au poste de Directeur Adjoint.
Emploi fonctionnel groupe III.

**Personne à contacter :**
Madame Carla LABELLE – Secrétariat Direction Générale
Mail : labelle.c@chu-nice.fr : – Tél. 04 92 03 45 06

Présentation générale

**Présentation générale de l'établissement :**

Le CHU de Nice, qui est l'un des deux CHU de la région PACA, répond pour les missions de recours à une population chiffrée à environ 1,4 million d'habitants.
Avec une capacité d'accueil de 1635 lits, et 210 places, le CHU de Nice réalise des activités de recours (centre périnatal de niveau III, neurochirurgie, médecine nucléaire, radiologie interventionnelle, CAR T-cells, médecine hyperbare, chirurgie robotique…) mais présente la particularité de partager l'activité de pédiatrie et de chirurgie cardiaque avec des établissements privés à but non lucratifs (respectivement la Fondation Lenval et l'Institut Arnault Tzanck).

Le CHU de Nice est l'établissement support du GHT 06, dont 4 autres établissements MCO sont membres (CH de Cannes, Grasse, Antibes et Menton). Un projet médico-soignant partagé a été validé et des coopérations sont en cours sur différentes filières (temps médicaux partagés, consultations avancées, filières d'adressage…).

Il est engagé dans un schéma directeur immobilier ambitieux, qui doit s'élaborer en lien avec les acteurs du territoire, tout en intégrant une situation financière très impactée par la crise sanitaire nécessitant un plan d'action d'envergure pour rétablir les équilibres de gestion.
En effet, au-delà des éléments de contexte, le positionnement stratégique du CHU doit faire face à différents facteurs de complexité :

- Le CHU de Nice est un établissement qui partage plusieurs activités de référence avec d'autres établissements de santé, se plaçant dans une situation liée, qu'il s'agisse de la pédiatrie avec la Fondation Lenval, de la cancérologie avec le Centre Antoine Lacassagne, de la chirurgie cardiaque avec l'Institut Arnault Tzanck ou de la psychiatrie avec le Centre Hospitalier Sainte-Marie Nice notamment ;
- En outre, le CHU de Nice s'inscrit dans un contexte concurrentiel fort qu'il s'agisse des EPS sur l'ouest du département, d'ESPIC avec un rôle de recours et de référence (HPNCL – CAL notamment), de cliniques privées de taille importante (groupe KANTYS – groupe Saint Jean – groupe Almaviva notamment) mais également de la proximité des établissements monégasques.

Sur le plan du fonctionnement interne et de la situation RH et financière, la politique de

transformation engagée en 2017, visant à rétablir les équilibres de gestion pour permettre la réalisation de la politique d'investissement souhaitée, a été fortement impactée par la crise sanitaire. Le retour à la dynamique d'avant COVID devra être recherché, afin d'accompagner la transformation du CHU et de permettre la réalisation de la trajectoire d'investissement. Cette dynamique devra être poursuivie en lien étroit avec la communauté médicale.

Enfin, sur le plan universitaire, la dynamique est confortée depuis plusieurs années et se traduit par l'amélioration des indicateurs de recherche et une stratégie d'alliance très forte avec l'Université Côte d'Azur.

Par ailleurs, le CHU de Nice est en direction commune depuis avril 2019 avec le Centre Hospitalier Saint Lazare de Tende, situé dans le haut pays. Depuis la tempête Alex en octobre 2020, le CH St Lazare est hébergé dans les locaux du site du CHU à Tende.

Le budget du CHU de Nice en 2021 est de 678,6 M€ en recette et de 762,5 M€ en charge.
Il connaît donc une situation budgétaire dégradée, avec un résultat prévisionnel du compte de résultat principal de -34,6 M€ soit 4,7% des produits. Le déséquilibre d'exploitation se traduit par une insuffisance d'autofinancement de -12,3 M€. La CAF nette est également négative, à -39,9 M€ soit -5,5%.

Le budget 2022 prévoit encore une dégradation importante du compte d'exploitation à hauteur de -50 M€.

Le programme d'investissement le plus structurant pour le CHU de Nice est la livraison de la phase 2 de Pasteur 2 en 2025 (travaux en cours). Le coût global de l'opération est de 174 M€, dont 145,8 M€ pour les exercices 2022 et suivants.

Le CHU de Nice porte également un projet de regroupement de ses laboratoires de biologie médicale et d'anatomo-cyto-pathologie, intégrant une dimension territoriale. Le projet est en cours d'instruction par le Comité Régional de l'Investissement (phase validation), pour une livraison prévue en 2028.

Autres opérations majeures inscrites au PGFP :
- Pasteur 2 Phase 1 (APN 4G INDOOR)
- Falaise
- Pasteur 2 restructuration
- Clat
- Pasteur 1 Bâtiment L et Bâtiment M
- Site Annexe
- P2 Phase 2 Equipements médicaux
- P2 Phase 2 Equipements SI
- DINSI – DPI (dossier patient informatisé)
- …

La dette actuelle du CHU de Nice dépasse les 550 M€.

Enfin l'ensemble des instances (Conseil de surveillance, Directoire, CME) du CHU de Nice a validé la mise en place d'une nouvelle gouvernance médicalisée polaire. Cette mise en œuvre est en cours d'instruction pour être opérationnelle au 1er janvier 2024.

Identification du poste

**Fonctions (profil proposé) :**

Ce poste est plus particulièrement destiné à un Directeur voulant participer et s'investir dans la transformation de l'organisation hospitalière dans un modèle proche de celui des « hôpitaux magnétiques » et dans le concept « d'hôpital hors les murs ». Il bénéficiera pour cela d'un environnement expérimenté dans ces pratiques avec des professionnels de santé (médecins, soignants, techniciens, administratifs) engagés dans les processus de conduite du changement.

Le Centre Hospitalier Universitaire de Nice est classé parmi les 30 hôpitaux les plus importants de France. Chaque année, il apparaissait dans de nombreuses disciplines médicales au classement du quotidien « Le Point ». Il possède également de nombreux labels qualité et d'innovations.

Dans une région avec des indicateurs de santé de la population qui se dégradent, l'établissement relève le défi de densifier l'offre de santé du territoire Maralpin en conduisant un schéma directeur immobilier ambitieux en repensant son architecture notamment par l'ouverture en février 2025 de la phase 2 de l'hôpital Pasteur.

Le CHU de Nice est en train d'instruire un nouveau projet d'établissement 2024-2029 en s'appuyant fortement sur un projet médical ambitieux autour de la densification d'une offre de soins publique. Le Schéma Directeur Immobilier sera inclus dans cette perspective. Il sera questionné sur le devenir des offres de soins des sites de l'Archet et de Cimiez.

Il anticipe ainsi les besoins de la population pour les 30 prochaines années par le développement de nouvelles activités complétant ainsi l'offre de soins existante. Les principaux projets portent sur l'amélioration des conditions de travail et d'accueil des urgences pour répondre aux besoins futurs du territoire et le changement de comportement de la population, la reconfiguration des soins critiques pour améliorer la résilience du CHU face aux futures crises, l'amélioration des logistiques territoriales, le développement des prises en charge ambulatoire de médecine et de chirurgie, la meilleure articulation et complémentarité entre la ville et l'hôpital et le renforcement de l'attractivité de l'hôpital.

Un des intérêts de ce poste est la réelle capacité à mettre en œuvre des projets innovants dans tous les domaines (médical, soignant, universitaire, qualité, usager, organisationnel, management, scientifique, technique, architectural, hôpital numérique, recherche, innovation…).

Le Directeur Général Adjoint participe sous l'autorité du Directeur Général, et au sein des structures décisionnelles, au processus de décision et à la définition des lignes stratégiques de l'établissement. Il dirige les services dans son périmètre et par délégation, met en œuvre, régule, contrôle et évalue les plans d'actions.

L'établissement est en train de mettre en place une délégation polaire avec 15 pôles composée de 11 pôles cliniques, 3 pôles médicotechniques, 1 pôle logistique et administratif. La Direction générale est composée d'un Directeur Général et d'un Directeur Général Adjoint. Le Directeur Général Adjoint est le référent direct des pôles cliniques et médico-techniques.

**Position dans la structure :**

- Liaisons hiérarchiques :
  Le Directeur Général Adjoint est rattaché directement au Directeur Général.
  Par délégation du Directeur Général, il exerce l'autorité sur l'équipe de Direction en coordination avec le Directeur en charge du pôle administration.

- Liaisons fonctionnelles :
  Le Directeur Général Adjoint supervise l'activité générale de l'établissement, des directions fonctionnelles et des pôles d'activité.
  Selon son périmètre de délégation, il a des échanges réguliers avec l'ARS, les ministères de la Santé et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, les collectivités territoriales et les autres partenaires, associations et prestataires du Centre Hospitalier.

**Missions générales, permanentes et spécifiques :**

Le Directeur Général Adjoint :

- remplace le Directeur Général en cas d'absence ou d'indisponibilité
- exerce les délégations de signature de tous les actes, notes, correspondances, et autorisations en cas d'absence du Directeur Général
- participe aux instances décisionnelles (Directoire, Conseil de surveillance…)
- gère l'équipe de direction selon délégation du Directeur Général
- assiste le Directeur Général pour la définition des orientations stratégiques de l'établissement en lien avec l'ARS et en conformité avec le CPOM
- assiste le Directeur Général dans la politique territoriale de l'établissement en accord avec le Conseil de surveillance et en conformité avec les orientations nationales et territoriales
- impulse les projets stratégiques avec les pôles et les directions fonctionnelles, notamment le projet d'établissement, le projet médical, le projet sécurité, le projet qualité, le projet de RSE…
- impulse avec la Communauté Médicale d'Etablissement, l'activité de recherche et d'innovation ainsi que l'universitarisation de l'établissement notamment avec l'Université Côte d'Azur et l'AP-HM
- participe à la politique de communication et valorise l'image de l'établissement
- élabore et propose au Directeur Général avec l'aide des directions concernées une stratégie financière et économique d'exploitation et d'investissement et la met en œuvre
- coordonne la définition des instruments de pilotage et de contrôle
- mobilise et optimise les ressources humaines et l'ensemble des moyens d'actions
- conduit l'évaluation des résultats et de l'efficacité des moyens mis en œuvre
- veille au dialogue social, participe aux négociations avec les partenaires sociaux
- participe au suivi des évènements quotidiens (plan blanc urgence, alerte sanitaire, situation de garde, planification des fermetures de lits, problème de fonctionnement de services...)
- participe et coordonne la gestion des crises (hôpital en tension, COVID…)
- promeut la reconnaissance mutuelle et la création de la confiance
- prend en compte les attentes des usagers, des tutelles, des personnels et des élus
- conduit la transformation de l'établissement
- participe à l'évolution et à la promotion du modèle de délégation polaire médicalisé ainsi qu'à la mise en œuvre du modèle « d'hôpital magnétique » et « d'hôpital hors les murs »
- développe le dialogue de gestion entres les différents pôles et les directions fonctionnelles
- participe au développement du lien ville/ hôpital et au concept hôpital numérique
- participe au développement de la recherche et de l'innovation
- participe au développement de l'enseignement hospitalo-universitaire et à l'accueil des étudiants

**Parcours professionnel :**

Ce poste nécessite une expérience significative de plusieurs années dans un ou plusieurs Centres Hospitaliers (et/ ou Universitaire) ainsi que des responsabilités nationales. Une expérience dans une collectivité territoriale serait un plus.

Il aura, dans l'idéal, déjà exercé des fonctions de management au sein d'un hôpital et plus particulièrement avec un management polaire décentralisé et des responsabilités dans des secteurs tels que le secteur financier et budgétaire, le secteur du système d'information et la coordination de pôle.

**Connaissances particulières requises / prévues :**

- Compréhension et maîtrise du système de santé et culture de santé publique
- Connaissance et maîtrise des organisations hospitalières publiques et privées
- Connaissance et intelligence du fonctionnement des instances et des tutelles
- Connaissance approfondie de la loi HPST
- Connaissance approfondie des processus financiers et budgétaires
- Connaissance et expérience en système d'information
- Connaissance et pratique de terrain des techniques de conduite de changement et de gestion de projets

**Qualités professionnelles requises / prévues :**

- Grande rigueur professionnelle
- Esprit d'équipe et sens de l'effort
- Loyauté et honnêteté intellectuelle
- Autonomie
- Capacité d'arbitrage et de prise de décision
- Aptitude à la promotion de l'innovation
- Sens du reporting hiérarchique
- Savoir-faire relationnel et sens de la communication
- Esprit de synthèse
- Réactivité et agilité professionnelles
- Ténacité dans le suivi, le respect des délais et des engagements
- Grand sens de la confidentialité

Autres

**Contraintes et avantages liés au poste :**

Ce poste nécessite une grande disponibilité personnelle et une implication professionnelle très importante.

Exercice professionnel dans un Centre Hospitalier Universitaire de tout premier plan au niveau régional et national situé dans une grande communauté métropolitaine de la Région PACA, au cœur d'une région économique et touristique aux multiples agréments et aux moyens de communication faciles, y compris à l'international.

Très beau cadre de vie où il fait bon vivre.